

Projet Educatif de Territoire 2018-2021 AVEC plan mercredi

NOMS DES COMMUNES CONCERNEES

POISAT

COORDONNES DES PERSONNES A CONTACTER

Nathalie Veyre
coordinatrice enfance jeunesse et vie
associative
coordination.cscs@ville-poisat.fr
04 76 25 89 11

Virginie DUMONT
Directrice générale des services
dgs@ville-poisat.fr
04 76 25 92 46

Contexte

Merci d'indiquer si la mise en œuvre du PEDT est déléguée à une ou plusieurs associations (sans objet)

I- Historique

Dès 2013, dans le cadre du projet de loi de refondation de l'école, la commune de Poisat a souhaité formaliser son projet éducatif de territoire pour une période de 3 ans. S'appuyant sur un Projet Educatif élaboré depuis 2002, cette culture inter partenariale était préexistante.

En 2016 le bilan de la première période a amené les acteurs éducatifs à renouveler pour 3 ans le PEDT pour la période 2016-2018.

Aujourd'hui, nous engageons donc le renouvellement du troisième PEDT pour 2018-2021.

II- Valeurs

L'action éducative est un axe prioritaire depuis de nombreuses années sur Poisat, formalisé par différents dispositifs tels que le PEL, le CEJ, le PEDT et le plan mercredi.

L'action éducative portée par les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, service enfance jeunesse et vie associative, associations locales, élus municipaux) a pour objectifs de :

- prendre en compte l'enfant dès son plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte
- proposer un parcours éducatif cohérent et citoyen
- partager des valeurs éducatives communes entre les différents acteurs éducatifs
- coordonner les actions éducatives

Ces objectifs s'articulent autour des orientations principales suivantes :

- assurer une dynamique éducative permanente à l'égard des enfants et des adolescents
- encourager la construction d'une citoyenneté active
- renforcer la communauté éducative
- consolider le lien avec les familles

Plus spécifiquement, le PEDT de Poisat vise à :

- apporter une cohérence éducative globale des temps auxquels participe l'enfant sur la journée, la semaine et l'année.
- adapter au mieux les rythmes de l'enfant, en trouvant une complémentarité entre les différents temps - scolaires, périscolaires et familiaux -
- permettre l'épanouissement de l'enfant au sein de la collectivité en développant ses aptitudes intellectuelles, physiques, sociales et affectives.

III- Partenaires

Les différents partenaires impliqués dans le PEDT sont :

- les parents
- le service enfance jeunesse et vie associative et plus largement les services municipaux

- les écoles (maternelle et élémentaire)
- les associations locales sportives, culturelles, éducatives et de loisirs
- les institutions : DDCS, Education Nationale, CAF

Par ailleurs, une place importante est accordée à la parole de l'enfant pour prendre en compte leurs envies, leurs besoins, les associer à la construction des projets et à leurs bilans.

IV- Axes des projets d'école pris en compte dans la conception des activités périscolaires

Axes identifiés sur le projet de l'école maternelle :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ; le langage pour communiquer et penser, reformuler, raconter, décrire de façon structurée en utilisant un vocabulaire adapté
- Observer les différentes manifestations de la vie animale et végétale et les respecter
- Explorer le monde et vivre ensemble
Apprendre à vivre ensemble en communiquant et en faisant preuve d'empathie et en contrôlant ses émotions. Développer la capacité des enfants à identifier et exprimer leurs émotions et leurs sentiments
- Découvrir différents domaines artistiques : agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques (productions plastiques et visuelles, univers sonores, spectacle vivant)
- Partenariat entre le scolaire et le périscolaire afin d'avoir un discours cohérent à l'égard des élèves et vis-à-vis des familles

Axes identifiés sur le projet de l'école élémentaire :

- Parcours éducatifs :
Créer des parcours artistiques diversifiés,
Acquérir les gestes de premiers secours (classes de CM2),
Former des enfants citoyens : CMEJ, école à énergie positive, journal de l'école, tous à vélo à l'école
- Répondre aux exigences d'une école inclusive pour les élèves à besoins particuliers
- Vie scolaire :
Mettre en place des réunions scolaire/périscolaire par période
Rendre visible et lisible le travail scolaire par des actions innovantes pour que les parents aient une image positive de leurs enfants et de l'école : en 2018, travail avec l'école sur un projet de théâtre forum autour du climat scolaire. 2 représentations ont eu lieu en décembre 2018 : l'une en direction de l'ensemble des enfants de l'école élémentaire, l'autre en direction des familles et acteurs éducatifs.

V- Articulation avec les autres dispositifs éventuels (projet éducatif local, contrat local d'accompagnement à la scolarité, contrat enfance jeunesse, contrat d'éducation artistique et culturelle, contrat de ville,...)

Le PEDT s'articule avec le PEL et le CEJ.

Le PEDT s'inscrit dans le cadre plus global du PEL. L'évaluation du PEL menée en 2015 a mobilisé l'ensemble des acteurs éducatifs et a servi d'appui pour le renouvellement du PEDT.

Le comité consultatif éducation est l'instance sur laquelle nous nous appuyons pour coordonner les différents dispositifs.

Périmètre et public du PEDT

I. Territoire et écoles concernés :

Le territoire concerné est celui de Poisat avec l'école maternelle Gérard Philippe et l'école élémentaire Jean Mermoz.

Dans le cadre des accueils du mercredi, nous pouvons également être amenés à recevoir des enfants des communes avoisinantes.

II. Public concerné :

Effectif à la rentrée de septembre 2018

l'école maternelle compte 63 enfants dont 20 petite section, 25 moyenne section et 18 grande section.

Les enfants sont répartis sur 3 classes :

- 1 classe de petite section,
- 2 classes de moyenne et grande section

l'école élémentaire compte 134 enfants dont 28 CP, 31 CE1, 25 CE2, 17 CM1, 33 CM2.

Les enfants sont répartis sur 5 classes :

- 1 classe de CP,
- 2 classes de CP/CE1,
- 2 classes de CM1/CM2.

I. Temps concernés dans la semaine

JOINDRE LA GRILLE DU MERCREDI EN ANNEXE LE CAS ECHEANT

Pour les PEDT sans Plan mercredi, merci d'explicitier ici pourquoi un tel Plan n'est pas présenté.

Objectifs éducatifs du PEDT 2018-2021

Le PEDT 2018-2021 vise les objectifs suivants :

- Apporter une **cohérence éducative** dans le parcours proposé aux enfants sur le rythme journalier, hebdomadaire, par an et entre les périodes de transition (rentrée maternelle, passage au CP ou entrée au collège)
Organiser la mise en lien des familles pour le temps du matin avant l'école, notamment pour les élémentaires
Prendre en compte les besoins individuels et collectifs de l'enfant dans les limites posées par un cadre collectif : adaptation aux besoins selon les tranches d'âge, attention particulière portée aux enfants présentant des besoins spécifiques (PAI, handicap, ...)
- Entretenir une **dynamique partenariale** active et développer une culture commune entre les acteurs éducatifs :
Redéfinir et dynamiser le fonctionnement des instances partenariales de concertation, de réflexion et de construction de projets mutualisés
Partager des axes thématiques transversaux : sensibilisation à l'environnement, climat scolaire, accueil des enfants en situation de handicap, etc...
Organiser des soirées débat parentalité annuelles pour les parents et les partenaires éducatifs
Anticiper les calendriers partagés
- Poursuivre les **projets phares** qui apportent satisfaction : passerelles, ateliers découverte, événements de la vie locale, Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes...
Valoriser et communiquer sur les actions menées
Développer les collaborations sur le temps du mercredi avec les projets d'école, le CMEJ, les acteurs de la vie locale.
- Affirmer l'importance d'espaces de **temps libres** pour les enfants (temps relais, ateliers libres, temps d'accueil échelonnés)
Structurer l'organisation de ces temps par l'aménagement des espaces et la mise à disposition de supports pour les activités libres (ludimalle, coins lectures et mise en place de cabanes à livres, espaces jeux...)
Sensibiliser et communiquer sur les besoins de l'enfant et les objectifs pédagogiques de ces temps, le choix, l'autonomie de l'enfant
- Réfléchir ensemble (élus-technique-service utilisateur) à **des projets d'aménagement et de rénovation** : aménagement des cours d'école, travaux de mise aux normes accessibilité du CSCS et réflexion sur la circulation dans le centre de loisirs, renouvellement du mobilier de la salle de restauration scolaire (prise en compte du bruit, des besoins ergonomiques, d'une potentielle augmentation d'effectif)
- Redéfinir le projet **jeunesse** : définir les priorités, innover, mutualiser, reconstruire le lien avec le collège, développer et consolider les partenariats avec les acteurs jeunesse

Planning

HORAIRE DES RYTHMES DE LA JOURNÉE 2018/2019

Maternelle

	LUNDI	MARDI	MERcredi	JEUDI	VENdREDI
8h15 ▶ 8h45	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école	Temps relais matin à l'école
8h45 ▶ 11h45	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école	Temps scolaire matin à l'école
11h45 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS	Restauration Temps calme/Sieste CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45	Restauration Temps calme/Sieste CSCS Temps relais midi Ecole 13h15 ▶ 13h45
13h45 ▶ 16h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école	Temps calme - accueil échelonné - 13h30 ▶ 14h	Temps scolaire après midi à l'école	Temps scolaire après midi à l'école
à partir de 16h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30 Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30 Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Accueil de loisirs CSCS ou sorties extérieures selon le programme 13h30 ▶ 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30 Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h ▶ 17h30 Temps relais soir Ecole 16h ▶ 16h30
	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30

Elémentaire

	LUNDI	MARDI	MERcredi	JEUDI	VENdREDI
8h30 ▶ 12h	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école	Temps scolaire à l'école
12h ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Restauration - Temps calme Animation CSCS 12h ▶ 13h30	Restauration Temps calme Animation CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h	Restauration Temps calme Animation CSCS Temps relais midi Ecole 13h30 ▶ 14h
à partir de 14h	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h45 Temps relais soir Ecole - 15h45 ▶ 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h30 Temps relais soir Ecole - 15h30 ▶ 16h30	Accueil de loisirs ou Sorties extérieures Selon le programme 13h30 ▶ 18h	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h45 Temps relais soir Ecole - 15h45 ▶ 16h30	Temps scolaire après midi à l'école 14h ▶ 15h30 Temps relais soir Ecole - 15h30 ▶ 16h30
à partir de 16h30	Ateliers découverte Gymnase 16h30 ▶ 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30	Départs échelonnés Ateliers libres - CSCS 17h ▶ 18h	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30	Ateliers découverte CSCS ou à proximité selon les projets menés 16h30 ▶ 17h30
à partir de 17h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 18h ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30		Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30	Ateliers libres - CSCS Départs échelonnés 17h30 ▶ 18h30

Les choix éducatifs

Merci de préciser comment vous prenez en compte la spécificité d'un fonctionnement sur quatre matinées de classe (définition de la nature et des modalités d'organisation des activités périscolaires)

- I- Pour les maternelles
- II- Pour les élémentaires
- III- Pour les adolescents
- IV- Passerelles

L'organisation sur Poisat est restée à 4.5 journées.

Les intervenants

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant
Coordinatrice enfance jeunesse et vie associative	Francas, personnel mis à disposition sur Poisat dans le cadre d'un marché public	CDI
Référent périscolaire et animateur citoyenneté	Francas, personnel mis à disposition sur Poisat dans le cadre d'un marché public	CDI
Directeur accueil de loisirs	Francas, personnel mis à disposition sur Poisat dans le cadre d'un marché public	Actuellement CDD de remplacement, perspective recrutement CDI
Animateur enfance jeunesse	Mairie À recruter pour fin août 2019	CAE PEC
Animatrice périscolaire référente maternelle	Mairie	Actuellement occasionnelle, titularisation prévue pour septembre 2019 (20h annualisée)
Animatrice référente handicap et BCD	Mairie	Occasionnelle, contrat de remplacement d'une agent en longue maladie
ATSEM	Mairie Mairie	CDI (80%)
Agent de restauration et animatrice temps relais	Mairie Mairie	Titulaires
Agent d'accueil	Mairie	Titulaire
Animateurs périscolaires	4 à 5 animateurs Mairie	Occasionnels
Animateurs mercredi	1 à 2 animateurs Francas	Occasionnels, CEE
Intervenants ateliers découverte	2 intervenants par semaine (1 en maternelle et 1 en élémentaire) pour les ateliers découverte. Leurs interventions sont programmées 1 jour par semaine sur des cycles de 6 semaines entre chaque période de vacances	Généralement associatifs

Les modalités d'inscription

Périodicité des cycles :

Les cycles sont établis par période entre chaque vacances scolaires soit 5 périodes par an : septembre/octobre, novembre/décembre, janvier/février, mars/avril, mai/juin.

Pour chaque cycle, une programmation est proposée pour les mercredis et pour les ateliers découverte.

Sur les ateliers découverte, une activité différente est proposée chaque jour aux enfants, et une programmation distincte est proposée pour les maternelles et pour les élémentaires.

Sur les mercredis, un fil conducteur a été proposé cette année autour de la thématique du cinéma.

Délai d'inscription :

Les démarches d'inscription et d'annulation se font par séance :

- pour la restauration scolaire au plus tard la veille avant 10h (jours ouvrés)
- pour les autres temps périscolaires avec un délais de 48h à l'avance (jours ouvrés)

Tarifs : par séance

Pour favoriser une accessibilité financière, une modulation des tarifs est apportée en fonction du quotient familial des familles.

LES TARIFS



QF	Restauration scolaire			Accueil de loisirs		
				Récré		
				Heure périscolaire		
	Coût revient : 12 €			Coût revient : 10 €		
	Tarif Poizat	Participation Mairie	Tarif extérieur	Tarif Poizat	Participation Mairie	Tarif extérieur
0 à 375	1,70 €	10,30 €	2,05 €	1,15 €	8,85 €	1,40 €
376 à 500	2,80 €	9,20 €	3,35 €	1,25 €	8,75 €	1,50 €
501 à 625	3,40 €	8,60 €	4,10 €	1,45 €	8,55 €	1,70 €
626 à 750	4,10 €	7,90 €	4,90 €	1,70 €	8,30 €	2,00 €
751 à 875	4,90 €	7,10 €	5,90 €	1,90 €	8,10 €	2,30 €
876 à 1000	5,45 €	6,55 €	6,55 €	2,10 €	7,90 €	2,50 €
1001 à 1187	6,50 €	5,50 €	7,80 €	2,35 €	7,65 €	2,80 €
1188 à 1375	7,00 €	5,00 €	8,40 €	2,65 €	7,35 €	3,20 €
1376 à 1700	7,15 €	4,85 €	8,60 €	2,90 €	7,10 €	3,50 €
1701 et plus	7,25 €	4,75 €	8,70 €	3,15 €	6,85 €	3,80 €

QF	Accueil de Loisirs			Accueil de loisirs		
	Demi-journée			Demi-journée		
				avec repas		
	Coût revient env. 30 €			Coût revient env. 42 €		
	Tarif Poizat	Participation Mairie	Tarif extérieur	Tarif Poizat	Participation Mairie	Tarif extérieur
0 à 375	2,55 €	27,45 €	3,00 €	4,25 €	37,75 €	5,10 €
376 à 500	3,00 €	27,00 €	3,60 €	5,80 €	36,20 €	7,00 €
501 à 625	3,40 €	26,60 €	4,00 €	6,80 €	35,20 €	8,20 €
626 à 750	3,80 €	26,20 €	4,60 €	7,90 €	34,10 €	8,50 €
751 à 875	4,30 €	25,70 €	5,20 €	9,20 €	32,80 €	11,00 €
876 à 1000	4,70 €	25,30 €	5,60 €	10,15 €	31,85 €	12,20 €
1001 à 1187	5,15 €	24,85 €	6,20 €	11,65 €	30,35 €	14,00 €
1188 à 1375	5,60 €	24,40 €	6,70 €	12,60 €	29,40 €	15,10 €
1376 à 1700	6,15 €	23,85 €	7,40 €	13,30 €	28,70 €	16,00 €
1701 et plus	6,75 €	23,25 €	8,10 €	14,00 €	28,00 €	16,80 €

Horaires d'ouverture de la Mairie
lundi : 8h - 12h ; 14h - 18h ; mardi : 13h - 17h
mercredi : 8h - 12h ; 14h - 17h ; jeudi : 14h - 18h
vendredi : 8h - 12h ; 13h - 17h
Pendant les vacances scolaires :
lundi, mercredi, vendredi : 8h - 12h ; 14h - 17h
mardi, jeudi : 14h - 17h

Horaires du secrétariat du CSCS
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 15h à 18h
Plus de détails à la page CSCS du menu mairie

QF	Accueil de loisirs			Accueil de loisirs		
	Journée			Journée		
				avec repas		
	Coût revient env. 60 €			Coût revient env. 72 €		
	Tarif Poizat	Participation Mairie	Tarif extérieur	Tarif Poizat	Participation Mairie	Tarif extérieur
0 à 375	4,30 €	55,70 €	5,20 €	6,00 €	66,00 €	7,20 €
376 à 500	5,00 €	55,00 €	6,00 €	7,80 €	64,20 €	9,40 €
501 à 625	5,70 €	54,30 €	6,80 €	9,10 €	62,90 €	11,00 €
626 à 750	6,30 €	53,70 €	7,60 €	10,40 €	61,60 €	12,50 €
751 à 875	7,15 €	52,85 €	8,60 €	12,05 €	59,95 €	14,50 €
876 à 1000	7,85 €	52,15 €	9,40 €	13,30 €	58,70 €	16,00 €
1001 à 1187	8,60 €	51,40 €	10,30 €	15,10 €	56,90 €	18,10 €
1188 à 1375	9,40 €	50,60 €	11,30 €	16,40 €	55,60 €	19,70 €
1376 à 1700	10,20 €	49,80 €	12,20 €	17,35 €	54,65 €	20,80 €
1701 et plus	11,25 €	48,75 €	13,50 €	18,50 €	53,50 €	22,20 €

Eléments Bilan/Evaluation du projet

Suivi du projet éducatif de territoire

- Avec les intervenants

Différentes instances sont organisées pour travailler sur les projets éducatifs et pédagogiques :

- Réunions pédagogiques équipe périscolaire 6 à 8 par an
- Réunions pédagogiques équipe du mercredi 5 par an
- Réunions hebdomadaires des permanents périscolaires
- Réunions permanents 2 à 4 par période
- Soirées débat thématique : 1 à 2 par an réunissant les partenaires éducatifs et les parents
- Réunions partenariales écoles et veilles éducatives

- Echancier de bilan et renouvellement PEDT

Pour le bilan 2015-2018 et le renouvellement 2018-2021 du PEDT, l'échancier d'organisation suivant a été mis en œuvre :

- Mardi 5 février 2019 : réunion avec les associations
- Février 2019 : questionnaire familles
- 4 au 8 mars 2019 : questionnaire enfants
- Jeudi 24 janvier 2019 : réunion avec l'école élémentaires
- Jeudis 7 et 14 février : réunion les élus et service enfance jeunesse et vie associative, SEJVA
- Vendredi 15 février : réunion école maternelle
- Lundi 18 février 2019 : réunion APE/SEJVA
- Mardi 19 mars 2019 : comité de pilotage

Une synthèse de ces différents groupes de travail et des questionnaires est jointe en annexe.

- Le COPIL (comité de pilotage) : périodicité des réunions, composition

Le comité de pilotage s'appuie sur les instances existantes partenariales et principalement le comité consultatif éducation. Celui-ci se réunit environ 5 fois par an et des séances spécifiques sont dédiées à l'évaluation des dispositifs éducatifs.

Les comités réunissent :

- les parents,
- les élus municipaux à l'éducation,
- le service enfance jeunesse et vie associative,
- les écoles,
- les associations éducatives locales (sportives, éducatives, culturelles).
- les institutions partenaires, DDCS, EN, CAF, sont également conviées lors des comités de pilotage ainsi que le maire et l'association Les Francas.

Une présence d'un représentant du service enfance au sein d'autres instances municipales telles que le comité culture et festivités, le comité de pilotage du plan air climat énergie, les commissions restauration, permettent de coordonner et établir des ponts entre les différentes instances en vue d'une cohérence globale.

Modalités d'information des parents

Ce que vous prévoyez pour informer les parents et les habitants de l'existence d'un projet éducatif de territoire.

Pour informer les parents et les habitants de l'existence du projet éducatif de territoire, différents outils sont proposés :

- Relais d'information dans les rencontres parents, conseil d'école, comités consultatifs, réunions des représentants de parents
- Communication sur le site internet de la ville et dans le journal municipal
- Plaquette d'information à chaque rentrée scolaire (PEL, « en route pour la rentrée », programmes des activités par période)
- Dans le cadre du bilan et du renouvellement du PEdT, une communication spécifique et un questionnaire ont été adressés à tous les parents des enfants inscrits aux écoles de Poisat.

Les signataires du projet

Ensemble des structures et personnes impliquées.

La commune de Poisat a consulté, au-delà des familles, différents partenaires (questionnaires et groupes de travail) et concertation validée en comité de pilotage. Le service enfance jeunesse a également consacré des réunions à l'évaluation du PEdT.

Annexes

- Charte qualité plan mercredi
- Grille plan mercredi
- En route pour la rentrée
- Résultats questionnaires enfants
- Résultats questionnaires parents
- Synthèses des groupes de travail et questionnaires : associations, écoles, SEJVA